



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question écrite n° 28660

Texte de la question

M. Eric Doligé souhaite que M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie lui précise quand le Gouvernement compte inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi relatif à la modernisation et à la simplification de la réglementation des contributions indirectes : texte enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale depuis le 18 juin 1998 sous le numéro 986 !

Texte de la réponse

Le projet de loi de modernisation et de simplification de la réglementation des contributions indirectes a été adopté en Conseil des ministres le 17 juin 1998 et déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 18 juin 1998. Compte tenu de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, ce projet de loi n'a pu être examiné lors de la dernière session parlementaire. Cependant, le Gouvernement est conscient de l'intérêt qui s'attache à l'examen de ce texte dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Éric Doligé](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28660

Rubrique : Contributions indirectes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 1999, page 2278

Réponse publiée le : 27 septembre 1999, page 5603